

HONORAIRES DE L'AGENCE

Tarifs et taux affichés TVA incluse

Transactions sur immeubles à usage d'habitation :

5 % T.T.C du prix de vente avec un minimum de 10.000 euros
T.T.C. à la charge de l'acquéreur ou du vendeur sur demande.

Vente Parking ou Box :

Forfait 5.000 euros T.T.C. à la charge du vendeur.

Transactions sur immeubles commerciaux et fonds de commerce :

8 % T.T.C du montant de la cession, avec un minimum de 10.000 euros T.T.C. à la charge de l'acquéreur.

Locations d'appartements vides et meublés :

- Commission de location : ½ mois de loyer chargé à la charge du Bailleur uniquement
- Visite des lieux, constitution du dossier, rédaction du bail :
12 euros/m² pour le Locataire et pour le Bailleur
- Établissement de l'état des lieux :
3 euros/m² pour le locataire et pour le Bailleur

Locations de locaux commerciaux 3/6/9 :

12 % TTC de la première triennale hors charges, à la charge du preneur.

Locations de locaux commerciaux (Bail précaire) :

15 % T.T.C de la période hors charges, à la charge du preneur.